

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Les points 3 à 6 seront traités dès 14h00
 Passation des pouvoirs à 16h30*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président prie les députés de vider leur casier avant la pause estivale. Il communique, en outre, que, à la suite des légers problèmes techniques liés au huis clos mardi dernier, une séance de coordination a été convoquée par le Secrétariat général, qui se déroulera demain. La garantie peut cependant d'ores et déjà être donnée que le huis clos n'a pas été transgressé. M. le Président salue à la tribune du public la famille de M. le député Laurent Wehrli ainsi que la Municipalité de Montreux et une délégation de cette dernière ville. Il salue également M. Jean-Jacques Cevey, ancien Président de l'Assemblée fédérale, et M. Philipp Müller, Président du PLR suisse.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Régis Courdesse; Jérôme Christen; Dominique Bonny et consorts. Simple question: Yves Ravenel.</p>			
TRAITE	3.	<p>(GC 067) Election du (de la) Président(e) du Grand Conseil 2013 - 2014</p> <p>Bulletins délivrés : 134; bulletins rentrés : 134; bulletins nuls : 1; bulletins valables : 133; bulletins blancs : 12; majorité absolue : 67.</p> <p>A obtenu 112 voix et est élu: M. le député Laurent Wehrli. 9 voix éparses.</p>	GC		
TRAITE	4.	<p>(GC 068) Election du (de la) premier(ière) Vice-Président(e) 2013 - 2014</p> <p>Bulletins délivrés : 132; bulletins rentrés : 132; bulletins nuls : 1; bulletins valables : 131; bulletins blancs : 23; majorité absolue : 66.</p> <p>A obtenu 97 voix et est élu: M. le député Jacques Nicolet. 12 voix éparses.</p>	GC		

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	5.	(GC 069) Election du (de la) deuxième Vice-Président(e) 2013 - 2014 Bulletins délivrés : 128; bulletins rentrés : 128; bulletins nuls : 1; bulletins valables : 127; bulletins blancs : 16; majorité absolue : 64. A obtenu 102 voix et est élue: Mme la députée Roxanne Meyer Keller. 11 voix éparses.	GC		
TRAITE	6.	(GC 070) Election d'un membre du Bureau, en remplacement de M. Philippe Martinet, démissionnaire Bulletins délivrés : 112; bulletins rentrés : 112; bulletins nuls : 0; bulletins valables : 112; bulletins blancs : 26; majorité absolue : 57. A obtenu 69 voix et est élue: Mme la députée Sylvie Podio. 16 voix éparses.	GC		
RENV-CE	7.	(13_INT_142) Interpellation Christiane Jaquet-Berger - Tout est question de mesure (Pas de développement)			
RENV-CE	8.	(13_INT_144) Interpellation François Brélaz à propos d'une éventuelle reconnaissance de la communauté musulmane (développement)			
RENV-CE	9.	(13_INT_143) Interpellation Jérôme Christen et consorts - Fermeture des bars au Festival de jazz de Montreux : le remède est pire que le mal ! (développement)			
RENV-CE	10.	(13_INT_145) Interpellation Denis Rubattel - Conduite du SPEN : état des lieux ? (développement)			
RENV-COM	11.	(13_POS_040) Postulat Catherine Roulet et consorts - La médiation école-famille (développement et renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	<p>(57) Exposé des motifs et projet de décret reconnaissant comme institution de prévoyance de droit public la Caisse intercommunale de pensions (DCIP)(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 7 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à une large majorité, moins deux avis contraires (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 à 7 sont acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à une très large majorité, moins trois abstentions.</p>	DSAS.	Wyssa C.	
OA	13.	<p>(70) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 8'321'000.- destiné à financer la mise à niveau du réseau informatique pédagogique des Gymnases et des Ecoles professionnelles(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 à 3 sont acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 87 oui, 2 non et 4 abstentions.</p>	DFJC.	Miéville M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	<p>(48) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 1'210'000.- pour le renouvellement du système d'information du Centre d'édition de la CADEV(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 à 3 sont acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DFIRE.	Despot F.	
OA	15.	<p>(66) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 7'550'000 au crédit alloué par décret du 14 septembre 2010 pour le projet SIF, montant destiné au financement des ressources informatiques (développement, interfaces, intégration)(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 à 3 sont acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 103 oui, aucun non et 3 abstentions.</p>	DFIRE.	Despot F.	
OA	16.	<p>(44) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2012</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DFIRE	Mahaim R.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	(GC 058) Rapport de la Commission des finances chargée de contrôler les comptes de l'Etat de Vaud pour l'année 2012 Les comptes de fonctionnement et d'investissement de l'année 2012 sont acceptés par 107 oui, 4 non et 2 abstentions.		Grognuz F.	
RENV-CE	18.	(12_POS_009) Postulat Claude-Alain Voiblet et consorts concernant la réforme de la fiscalité des entreprises vaudoises La prise en considération totale (oui) du postulat est opposée à sa prise en considération partielle (non): la prise en considération totale est préférée par 70 oui, 60 non et aucune abstention. Ensuite, la prise en considération totale du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptées pour eux-mêmes par 71 oui, 58 non et 1 abstention.	DFIRE	Mossi M. (Majorité), Favez J.M. (Minorité)	
RET	19.	(12_POS_015) Postulat Michel Miéville et consorts demandant l'imposition des frontaliers à la source Le postulat n'ayant pas encore été pris en considération et comme énoncé dans le rapport de la commission, le postulant décide de retirer son intervention parlementaire.	DFIRE	Brélaz D.	
RET	20.	(12_POS_011) Postulat Anne Baehler Bech et consorts concernant le fonctionnement de l'Ordre judiciaire - pour une plus grande souplesse Le postulat n'ayant pas encore été pris en considération et comme énoncé dans le rapport de la commission, la postulante décide de retirer son intervention parlementaire.	DINT	Mattenberger N.	
REF	21.	(12_MOT_014) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts - Les locataires ne doivent plus perdre tous leurs droits dès lors qu'ils n'ont pas pu être présents à une audience de la Commission de conciliation ! Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 70 oui, 53 non et 5 abstentions (classement de la motion).	DINT	Haldy J.	
TRAITE	22.	(12_INT_058) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alice Glauser - Extension future du Centre de Détenion de la Croisée, qualité exigée !	DINT.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juillet 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	23.	(13_INT_096) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alice Glauser - Qui construit donc l'extension de la Croisée ?	DINT.		
TRAITE	24.	(11_INT_644) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Guy-Philippe Bolay - Installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) - Une stratégie pour supprimer toute extension commerciale dans le canton?	DINT.		
RENV-CE	25.	(13_MOT_019) Motion Régis Courdesse et consorts concernant l'art. 61b LATC (nouveau) - Coordination avec la LICOM Motion transformée en postulat. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une très large majorité (prise en considération totale de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DINT, DFIRE	Haldy J.	
RENV-CE	26.	(13_POS_021) Postulat Martial de Montmollin et consorts demandant si le télétravail dans l'économie privée est une piste pour nos infrastructures de transports Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité, moins une abstention (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DECS, DIRH	Randin P.	
RENV-T	27.	(13_INT_100) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Paris sur les résultats sportifs et tricherie, l'Etat ne doit pas soutenir les tricheurs !	DECS.		27/08/2013
TRAITE	28.	(13_INT_092) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sylvie Podio et consorts - Sleep-in à Morges, la précarisation des requérants d'asile déboutés, un objectif pour le Conseil d'Etat ?	DECS.		

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :